

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2025

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

VOLET 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC



Période du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025
Mise à jour au 31 mars 2026

Adopté au conseil du 16 juin 2026

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE 3

BILAN FINANCIER ET BILAN DES PRIORITÉS D’INTERVENTION
..... 4

BILAN FINANCIER DÉTAILLÉ 6

PRÉAMBULE

Le Fonds régions et ruralité (FRR) a été mis en place le 1^{er} avril 2020 et comporte quatre volets. Le présent rapport d’activités concerne le second volet intitulé « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » qui remplace le Fonds de développement des territoires (FDT). Le volet 2 vise à soutenir les MRC dans :

- La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l’aménagement et du développement de son territoire ;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines sociaux, culturels, touristiques, environnementaux, technologiques ou autres) ;
- La promotion de l’entrepreneuriat, le soutien à l’entrepreneuriat et à l’entreprise ;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets dans les domaines sociaux, culturels, économiques et environnementaux ;
- L’établissement, le financement et la mise en œuvre d’ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d’autres partenaires ;
- Le soutien au développement rural dans le territoire rural qui aura été défini à cette fin.

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) a adopté deux politiques spécifiquement pour l’utilisation des sommes consenties dans le FRR volet 2 : soutien aux entreprises et soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie. Le travail des acteurs en développement économique de la MRCVG est effectué en fonction des priorités d’intervention adoptées annuellement par le conseil de la MRC en vertu des politiques en vigueur. Les priorités d’intervention sont issues de la vision stratégique de la MRCVG.

Le présent rapport consiste en une mise à jour au 31 mars 2026 de la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 pour rendre compte des sommes dépensées dans les 12 mois suivant la fin de l’entente et faire état de l’utilisation des sommes en provenance du FRR volet 2 et des résultats atteints.

L’administration du FRR volet 2 est assurée par l’équipe de développement économique de la MRCVG comprenant huit ressources dans les secteurs d’activités suivants : économique, tourisme, loisirs et culture, logement, agriculture et forêt.

La MRCVG offre du soutien aux entrepreneurs, organismes et municipalités dans le cadre de la réalisation de leurs projets et initiatives.



BILAN FINANCIER ET BILAN DES PRIORITÉS D’INTERVENTION

TABLEAU 1

Bilan Financier		
Enveloppe totale du FRR volet 2 au 31 mars 2025	479 180,83 \$	
Sommes engagées au 31 mars 2025	479 180,83 \$	
Sommes versées au 31 mars 2026	464 080,83 \$	
Somes résiduelles à remettre	15 100,00 \$	
Répartition des sommes selon les objets du FRR volet 2 - 2025		
Objet	Sommes engagées au 31 mars 2025	Sommes versées Au 31 mars 2026
Fonctionnement interne et offre de services		
Dépenses administratives		
Soutien aux projets structurants	447 180,83\$	447 080,83\$
Soutien aux projets d'entreprises	32,000,00\$	17 000,00\$
Ententes sectorielles		
Total	479 180,83 \$	464 080,83 \$
Répartition des sommes selon les priorités d'intervention du FRR volet 2 2025-2026		
Priorité	Sommes engagées au 31 mars 2025	Sommes versées au 31 mars 2026
THÈME 1 : Aménagement, habitation et occupation du territoire		
1. Mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement révisé		
2. Mise en œuvre du plan de développement des lots de villégiature		
3. Soutenir financièrement le développement et l'aménagement de la Véloroute des Draveurs	29 377 \$	29 377 \$
4. Support à la création de logements	10 000 \$	10 000 \$
5. Soutenir financièrement l'aménagement et la gestion des terres publiques intermunicipales		
6. Support à la création et au maintien d'entreprises et d'emplois sur le territoire	52 000 \$	37 000 \$
7. Supporter le virage numérique des entreprises		
8. Mettre en œuvre le plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé (PDZAAR)		
9. Soutenir les objectifs suivants du plan d'action du PDZAAR : Valoriser et promouvoir l'agriculture; Encourager l'entrepreneuriat agricole; Favoriser l'accès et la mise en valeur des terres agricoles et forestières; Commercialisation des produits agricoles	7 000 \$	7 000\$
10. Mise en valeur et développement de l'aéroport		
11.		
12.Supporter la mise en œuvre du plan d'action en tourisme et encourager le		

développement d'activités touristiques et d'activités de plein air		
13. Supporter la mise en place de la nouvelle route touristique de l’Eau-Vive		
14. Poursuivre la réalisation du projet de la route Maniwaki-Témiscamingue		
15. Entreprendre une démarche de visibilité, d'attractivité et de marketing territorial		
16. Initier une démarche de guichet unique pour les promoteurs de la MRC		
17. Encourager le développement d'infrastructures liées aux véhicules motorisés tels VTT et motoneiges	2 972 \$	2 972 \$
18. Investissement dans la qualité de l'environnement, notamment la qualité des plans d'eau du territoire		
19.Consolider et maintenir nos acquis en matière de services institutionnels de proximité		
20. Amélioration de la qualité des infrastructures de loisirs	7 245 \$	7 245 \$
21.Assurer l'accès à des loisirs diversifiés et de proximités	1 800 \$	1 700 \$
22. Mise en œuvre du plan d'action loisir et culture	3 00 \$	300 \$
23. Revoir la politique culturelle et le plan d'action loisir et culture		
24. Travailler en concertation avec les municipalités pour une meilleure gestion des matières résiduelles		
25. Appuyer les causes et initiatives pour la protection de la faune		
26. Mettre en place un système de contrôle animalier régional	357 349, 83 \$	357 349,83 \$
27. Poursuite du déploiement d'internet haute vitesse sur le territoire; Cellulaire		
28. Mise en œuvre du plan de communication		
29. Soutien au développement du transport adapté, collectif et interurbain		
30. Soutien aux municipalités locales en support technique par le personnel de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		
31.Soutenir la réalisation du plan d'action à la Table de développement social	11 137 \$	11 137 \$
Total	479 180,83 \$	464 080,83 \$

BILAN FINANCIER DÉTAILLÉ

Tableau 2

Informations de base						Contribution FRR V2 P2-2025			
Priorité	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet	Coût total engagé du projet	Total contribution FRR volet 2	Engagé	Versé	Sommes résiduelles
#19	Municipalité de Low	Municipalité locale	Subvention : développement des milieux de vie	Construction parc intergénérationnel	48 651,00 \$	35 840.00 \$	7 245,00 \$	7 245,00 \$	
# 4	Village des aînées de la VG	Économie sociale	Subvention : développement des milieux de vie	Ameublement (phase 2)	2 259 000,00 \$	50 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	
#30	Logement en santé Vallée-de-la-Gatineau (1170541842)	OBNL ou Coop	Subvention : développement des milieux de vie	Plan et devis (honoraires professionnels)	7 086 668,00 \$	155 683,00 \$	11 137,00 \$	11 137,00 \$	
#6	Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau	OBNL ou Coop	Subvention : développement des milieux de vie	Dynamisation du milieu des affaires et développement économique régional	650 000,00 \$	125 000,00 \$	20 000,00 \$	20 000,00 \$	
#3	MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	MRC	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	Plan et devis parc linéaire	98 250,00 \$	98 250,00 \$	29 377,00 \$	29 377,00 \$	
#16	Club Quad Vallée-de-La-Gatineau	OBNL ou Coop	Subvention : développement des milieux de vie	Développement des sentiers	28 600,00 \$	22 880,00 \$	2 972,00 \$	2 972,00 \$	
#9	MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	MRC	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Formations aux producteurs	1 500,00 \$	1 500,00 \$	1 500,00 \$	1 500,00 \$	
#9	MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	MRC	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Mise en place des projets porteurs PDZAAR	5 500,00 \$	5 500,00 \$	5 500,00 \$	5 500,00 \$	
#6	Anatole Gagnon	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Expansion	245 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	
#6	Pur Bleu	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage d'entreprise	52 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	
#6	La Petite Maison	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Acquisition d'entreprise	355 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	
#21	Course internationale de chiens	OBNL ou Coop	Subvention : événement	Course internationale de chiens de traîneaux	25 200,00 \$	3 000,00 \$	300,00 \$	300,00 \$	
#20	Club Rallye Maniwaki	OBNL ou Coop	Subvention : événement	Rallye Perce Neige édition 2025	80 350,00 \$	5 000,00 \$	500,00 \$	500,00 \$	
#20	Club de curling Vallée-de-La-Gatineau	OBNL ou Coop	Subvention : événement	Tournois et championnats provinciaux	30 495,00 \$	5 000,00\$	500,00 \$	500,00 \$	
#20	Association hockey Mineur Maniwaki	OBNL ou Coop	Subvention : événement	Festi-Tournoi St-Hubert	10 500,00 \$	2 000,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	
#20	Pro Pêche Vallée-de-La-Gatineau	OBNL ou Coop	Subvention : événement	Défi Baskatong	500,00 \$	500,00\$	500,00 \$	500,00 \$	

#25	MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	MRC	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Mise en place d'un système de contrôle animalier	415 000,00 \$	415 000,00 \$	357 349,83 \$	357 349,83 \$	
#6	Industries Go Maison Inc.	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage d'entreprise	1 518 000,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	- \$	15 000, 00 \$
#20	Municipalité de Grand-Remous	Municipalité locale	Subvention : événement	Festi-Frette	2 600,00 \$	1 00,00\$	1 00,00 \$	-	100,00 \$
				Sous-total Projets	12 912 814,00 \$	957 253,00 \$	479 180,83 \$	464 080,83 \$	15 100,00\$